

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Présidence de la République

Secrétariat Général du Gouvernement

DECRET

D/97/N° 149PRG/SGG



**PORTANT NOMINATION DES CADRES DE
L'ADMINISTRATION ET CONTROLE DES
GRANDS PROJETS (ACGP)**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la loi Fondamentale;

Vu le Décret D/94/167/PRG/SGG du 30 Novembre 1994 Portant création de l'Administration Générale des Grands Projets;

Vu le Décret D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996 Portant Nomination des Membres du Gouvernement, modifié par le Décret D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997;

Vu le Décret D/97/020/PRG/SGG du 4 Mars 1997 Portant Organisation de la Présidence de la République;

Vu le Décret D/97/N° 100/PRG/SGG du 20 Mai 1997 Portant modification des Attributions, l'Organisation et du Fonctionnement de l'ACGP.

DECRETE,

Article Premier : Monsieur **Mory KABA**, Directeur de la Cellule de l'Energie Industrie et Hydraulique Urbaines, est nommé Administrateur Général Adjoint.

Article 2 : Monsieur **Cheick Amadou CAMARA**, Economiste, ex - Directeur National du Trésor, est nommé Conseiller Economique.

Article 3 : Monsieur **Sékou SANGARE**, précédemment Directeur de la Cellule Agriculture à l'ACGP est nommé Conseiller Technique.

Article 4 : Monsieur **Abdoulaye TOURE**, Ingénieur Electrotechnicien, ex - Chef de Cabinet au Ministère des Ressources Naturelles et Energie, est nommé Directeur de la Cellule de l'Energie, Industrie et Hydraulique Urbaine.

Article 5 : Monsieur **Mamadouba Max BANGOURA**, précédemment Directeur de la Cellule des Routes et des Transports, confirmé.

Article 6 : Monsieur **Ibrahima Bodié BALDE**, précédemment Chef de la Division Education - Santé est nommé Directeur de la Cellule du Patrimoine Administratif et des Infrastructures Sociales.

Article 7 : Monsieur **Sourakhata BANGOURA**, Ingénieur Génie Rural, précédemment Inspecteur Régional est nommé Directeur de la Cellule de l'Agriculture.

Article 8 : le Présent décret qui prend effet à compter de sa Date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 18 Juin 1997

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE


LE GENERAL LANSANA CONTE